

« Pour vous accompagner au quotidien, La France Mutualiste vous propose de nouveaux services à domicile ... »



Monique et Jacques ont choisi de se faire aider à domicile.

« Le nouveau service qui nous est réservé en tant qu'adhérent à La France Mutualiste va nous faciliter la vie ! »

domiserve+
s'occupe de tout au
01 49 65 26 54

(prix d'un appel local).

Du lundi au vendredi de
8h à 20h et le samedi
de 9h à 18h.

Soucieuse d'accompagner ses adhérents tout au long de leur vie, La France Mutualiste a choisi la société **Domiserve+** pour proposer une large gamme de services à domicile. **Domiserve+** a été retenue notamment pour sa Charte Qualité, son accompagnement personnalisé et ses tarifs négociés.

- Une gamme de plus de 20 services à domicile pour vous faciliter la vie au quotidien.
- Des prestations à utiliser ponctuellement ou tout au long de l'année.



Les travaux ménagers

Ménage, repassage, préparation ou livraison de repas à domicile, ...



L'assistance informatique et internet

Assistance informatique, formation, connexion internet, ...



Les petits travaux de jardinage et bricolage

Tonte de pelouse, taille des haies, bricolage, ...



La garde d'enfants à domicile



L'accompagnement des personnes fragilisées

Garde malade, accompagnement en dehors du domicile, auxiliaire de vie, ...

...faites-le savoir ! »

Laissez-vous guider. domiserve+ prend soin de tout !

Quel que soit le service à domicile sélectionné, vous bénéficiez d'une prise en charge complète pour l'organisation de votre prestation.

Domiserve+ vous propose :

- la sélection du prestataire,
- la présentation de devis,
- la prise de rendez-vous,
- la prise en charge des formalités administratives,
- le règlement par chèque, prélèvement automatique ou CESU,
- l'édition de la facture,
- l'envoi de l'attestation fiscale.

domiserve+
s'occupe de tout au
01 49 65 26 54

(prix d'un appel local).

Du lundi au vendredi de
8h à 20h et le samedi
de 9h à 18h.

Vos services à domicile en toute simplicité

1. **Contactez** les conseillers Domiserve+ et indiquez le ou les services sélectionnés.
2. **Réceptionnez** et validez le devis transmis par les conseillers Domiserve+.
3. **Accueillez** à votre domicile le professionnel qui réalise la prestation.

À la fin de la prestation, vous recevez directement votre facture émise par Domiserve+.

Vos avantages financiers avec les services à la personne :

- 50% de réduction/crédit d'impôt(*) sur les sommes engagées au titre de la prestation de service à domicile
- 7% de TVA pour les services réalisés par un prestataire agréé.

(*) Conformément à la législation en vigueur.

A noter : le crédit d'impôt est réservé aux personnes en activité professionnelle.

Des tarifs spécialement réservés aux adhérents de La France Mutualiste :

	Tarifs préférentiels TTC par heure	
	Avant avantage fiscal	Après avantage fiscal
Entretien de la maison	22,15 €	11,07 €
Garde d'enfants	23,20 €	11,60 €
Aide aux personnes fragilisées	26,30 €	13,15 €
Petit jardinage	38,00 €	19,00 €
Petit bricolage	38,00 €	19,00 €
Soutien scolaire	Primaire	41,00 €
	Collège	44,00 €
	Lycée	49,00 €
	Supérieur	56,00 €
Assistance informatique	75,00 €	37,50 €

Tarifs pour toute prestation effectuée à compter du 1^{er} janvier 2012. TVA applicable à 7%. Avantage fiscal selon conditions légales en vigueur.

Intervention forfaitaire dans la limite de 2h.

Les 5 engagements Qualité

- 1 Un accompagnement personnalisé par des conseillers experts des services à la personne.
- 2 Des prestataires agréés et signataires de la Charte Qualité Domiserve+.
- 3 Des tarifs nationaux négociés clairs et transparents.
- 4 Un intervenant remplacé sur simple demande.
- 5 Une analyse de la qualité des prestations réalisées.

« La France Mutualiste s'engage auprès de ses adhérents ... avec sa Charte de l'Épargne Mutualiste.

Spécialisation épargne et retraite
À vos côtés durablement
Gestion responsable
Égalité des adhérents
Sens du conseil
Solidité et sécurité
Engagement et respect du contrat

... faites-le savoir ! »